

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 149

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190095

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Ville d'Art et d'Histoire - Extension du label Ville d'Art et d'Histoire en Pays d'Art et d'Histoire -
Convention de partenariat avec Saint-Etienne Métropole et l'Office du Tourisme - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 149

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190095

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Ville d'Art et d'Histoire - Extension du label Ville d'Art et d'Histoire en Pays d'Art et d'Histoire -
Convention de partenariat avec Saint-Etienne Métropole et l'Office du Tourisme - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis le 12 décembre 2000. La convention décennale avec le Ministère de la Culture a été renouvelée le 16 novembre 2017.

Les missions mises à la charge de la collectivité dans le cadre de cette convention visent la promotion du patrimoine local à travers une médiation adaptée (visites guidées, ateliers pédagogiques, publications) en direction des habitants, du jeune public et des touristes

Saint-Etienne Métropole, en accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), envisage la création d'un Pays d'Art et d'Histoire sur son territoire.

Par délibération du Conseil municipal en date du 26 novembre 2018, l'animateur de l'architecture et du patrimoine de la Ville est mis à disposition, à 80% de son temps de travail, auprès de Saint-Etienne Métropole pour étendre le label Ville d'Art et d'Histoire en Pays d'Art et d'Histoire.

□ **Motivation et Opportunité :**

Dans le cadre de la démarche de préfiguration du Pays d'Art et d'Histoire, les modalités d'un partenariat entre la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole et l'Office de tourisme sont à définir.

□ **Contenu :**

Cette convention a pour objet:

- de définir la participation et l'organisation de chacune des parties présentes, afin de travailler en cohérence dans l'élaboration du dossier de labellisation,
- de préciser la méthodologie de travail et les interventions de chacun des acteurs dans le cadre de la préfiguration du Pays d'Art et d'Histoire.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la présente convention entre la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole et l'Office de tourisme,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention, dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué	
Marc CHASSAUBENE	